

TENNIS – DEBUTANT 25-26

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Objectifs transversaux : <ul style="list-style-type: none">• Accéder au patrimoine culturel de l'activité.• Contribuer à l'épanouissement de la personnalité, au développement de l'estime de soi.• Comprendre et analyser les effets bénéfiques d'une activité physique régulière (équilibre et hygiène de vie).• Construire des attitudes et comportements pour agir en responsabilité, en relation avec les autres (arbitrage, coaching).• Développer et mobiliser ses ressources pour être capable de se situer dans les apprentissages, connaître les indicateurs de la réussite.
	Objectifs spécifiques pour découvrir et débuter le tennis en simple : <ul style="list-style-type: none">• Développer les conduites motrices spécifiques à l'activité tennis.• Acquérir les fondamentaux techniques et tactiques pour assurer la continuité, la rupture.• Gérer un rapport de force et s'approprier les principes d'efficacité pour gagner.• Connaître et respecter le règlement de l'activité.
Modalités d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Cours en présence <input type="checkbox"/> cours en ligne <input type="checkbox"/> Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD
Responsable	Magali VERRIEN
Contact pour information	magali.verrien@uca.fr
Intervenants	Magali VERRIEN Professeure d'EPS agrégée
Calendrier des enseignements	<input checked="" type="checkbox"/> Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 22 Septembre 2025 au 19 décembre 2025
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi de 14H30 à 16H30
Lieu d'enseignement	CRTMA, 29 rue roche Genès - 63170 Aubière
Capacité d'accueil	<u>12 étudiant.e.s maximum</u>
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	6 étudiant.e.s
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	Assiduité : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre Évaluation initiale : Evaluation continue 2^{nde} chance : Épreuve théorique écrite (Durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Être débutant complet en tennis (aucun vécu en club, ni de pratique en loisir). L'enseignant se réserve le droit de refuser l'étudiant en cas de non-respect des conditions.• Matériel fourni par le SUAPS (raquettes, balles...).• Terrains de tennis couverts non chauffés. Période d'inscription : du 15 septembre 20h00 au 1^{er} octobre 2025 Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau